Appel à candidatures d'experts pour l'élection à une Commission spécialisée de l'OMSA

Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres	Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques	mandat	Commission scientifique pour les maladies animales	Commission des norms Biologiques

Quand postuler ?

Ouverture de l'appel
6 juillet 2026

Fin de l'appel
11 septembre 2026

Êtes-vous un candidat potentiel ?

Compétences professionnelles

- Diplômé en sciences vétérinaires ou biologiques ou en santé des animaux aquatiques ou équivalent.
- Expérience pratique ayant trait à certains aspects du bien-être et de la santé des animaux terrestres ou aquatiques.
- Connaissance du cadre relatif aux échanges commerciaux internationaux d'animaux et de produits d'origine animale.
- Expertise en matière d'analyse des risques, de méthodes de laboratoire, d'outils de diagnostic et de vaccins.

Aptitudes relationnelles

- Excellente maîtrise de l'anglais (tant à l'écoute qu'à la lecture, à l'oral et à l'écrit).
- Bonnes aptitudes en matière de communication et d'analyse.
- Bonne collaboration et travail en équipe efficace dans un environnement interculturel.

Exigences relatives à la disponibilité

- Participer à des réunions de plusieurs jours deux fois par an.
- Préparer et lire de façon critique de nombreux documents volumineux.
- Rédiger ou réviser des rapports, des lignes directrices et des normes en dehors des réunions.
- Apporter une expertise sur une base ad hoc.
- Participer à d'autres activités pertinentes de l'OMSA.

Compétences spécifiques pour chaque Commission spécialisée

pour la Commission du Code	pour la Commission des animaux aquatiques		pour la Commission scientifique	pour la Commission des normes biologiques

Les candidats doivent

1. Postuler en ligne, en anglais et démontrer par écrit en quoi ils satisfont aux critères.
2. Présenter un CV en anglais.
3. Obtenir la validation ou les coordonnées du Délégué.
4. S'assurer qu'ils ont l'appui de leur employeur.

Les Délégués doivent

1. Valider les candidatures des experts qui possèdent les qualifications, compétences et aptitudes pertinentes pour intégrer la Commission spécialisée sélectionnée.
2. Prendre en considération l'équilibre entre les genres lors de la validation des candidatures.
3. Retourner la lettre de validation aux candidats.

World Organisation for Animal Health | Organisation mondiale de la santé animale | Organización Mundial de Sanidad Animal

Veuillez consulter la page www.woah.org/callforexperts ou contactez-nous à l'adresse Expert_applications@woah.org pour toute information complémentaire afférente aux Commissions spécialisées.